



Formation Courte

Comprendre, prévenir et réguler la dépense sociale liée aux arrêts de travail

Mis à jour le 26/05/2026

A qui s'adresse la formation ?

Agents de direction
Cadres (managers)

Satisfaction globale

8.12/10

[Voir tous les avis](#)

Objectifs

Avec 4 modules complémentaires, la formation vise à :

1. Présenter les évolutions de la nature et du volume des arrêts de travail et l'impact économique des réformes successives
2. Avoir des comparaisons internationales
3. Analyser les divers leviers de prévention et de régulation via les actions en direction des assurés, des professionnels de santé et des entreprises
4. Mettre en exergue les différentes fraudes et les moyens mis en œuvre pour les prévenir

Contexte

En complément du cycle santé publique GDR, l'EN3S et la CNAM ont choisi de mettre l'accent cette année sur les arrêts de travail, qui est un poste de dépenses en forte évolution.

A travers quatre formations à distance qui s'échelonnent sur la fin du premier semestre et le second semestre 2025, la formation a pour ambition d'explorer le sujet dans ses dimensions sociales et économiques mais aussi internationales.

Un premier module est destiné à mesurer l'évolution des causes et du poids de ces dépenses. Trois modules complémentaires sont consacrés aux principaux leviers de gestion du risque en direction des assurés, des professionnels de santé et des entreprises, avec à chaque fois un focus sur les actions de lutte contre la fraude.

Vous pourrez suivre l'ensemble des modules ou celui de votre choix.

Les 4 modules sont actuellement complets. D'autres dates seront planifiées prochainement

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Programme

Les arrêts de travail : évolution des causes et du poids des dépenses

1. Nature et évolution des IJ depuis 10 ans. Analyse des principales réformes et de leur impact économique en termes de recours aux arrêts de travail.
2. Focus sur les principales causes d'arrêts maladie (pathologies chroniques, risques psychosociaux...)
3. Etude comparée internationale des systèmes d'IJ et dispositifs d'activation

Date module 1 : 2 avril 2026 de 14h à 17h30

Régulation des arrêts de travail : axe offreurs de soins

1. Stratégie GDR sur les IJ : Approche graduée sur l'accompagnement des offreurs de soins
2. Rôle du SM dans l'accompagnement des professionnels de santé



Formation Courte

Comprendre, prévenir et réguler la dépense sociale liée aux arrêts de travail

Mis à jour le 26/05/2026

3. MSO/MSAP : historique et évolution du dispositif

Date module 2 : 4 juin 2026 de 14h à 17h30

Régulation des arrêts de travail : axe assurés

1. Contrôle des assurés
2. Prévention de la désinsertion professionnelle
3. Actions de LCF en direction des assurés : des faux avis d'arrêts de travail au cerfa sécurisé

Date module 3 : 24 septembre 2026 de 14h à 17h30

Régulation des arrêts de travail : axe entreprise en santé au travail

1. Santé des salariés et qualité de vie au travail ; impact sur les arrêts de travail
2. Feuille de route IJ de la branche risque professionnel
3. Pratique managériale dans les entreprises et politiques sociales
4. Actions de LCF en direction des entreprises : coquilles vides et travailleurs indépendants

Date module 4 : 19 novembre 2026 de 14h à 17h30

Méthodes pédagogiques

- Apports pédagogiques en face à face

Modalités

- Evaluation à chaud de la satisfaction

Compétences renforcées

- Être acteur de la stratégie et contribuer aux politiques publiques
- Piloter la performance
- Imaginer, soutenir et mettre en œuvre des pratiques professionnelles innovantes
- Connaître les évolutions et anticiper les transformations et leurs impacts
- Appréhender les enjeux de la protection sociale et de son environnement

Contacts

BRAILLON Laurence

✉ lbraillon@en3s.fr

SANCHEZ Camille

☎ 04 77 81 18 23

✉ csanchez@en3s.fr



Formation Courte

Comprendre, prévenir et réguler la dépense sociale liée aux arrêts de travail

Mis à jour le 26/05/2026

Avis

Note globale : 8.12/10

Formation de haute qualité et bien enrichissante, merci aux organisateurs et aux intervenants.

Publié le 25.05.2025